

Compte-rendu du Conseil d'Administration plénier du 11 février 2013

par les élus des listes « Ensemble à Tours, pour une université pluridisciplinaire et collégiale » soutenues par la FSU (SNESUP, SNEP, SNCS) et l'UNSA-Sup-Recherche.

Rappel : vos élus des listes EàT au Conseil d'Administration sont : Florence Alazard et Marc Desmet.

1. Approbation du compte-rendu du CA du 17 décembre 2012

Approuvé à l'unanimité, après modification sur les décharges des directeurs de laboratoires.

2. Relations internationales

Arnaud Giacometti présente la nouvelle politique des RI. Sur la période 2008-2012, il faut remarquer la hausse de la mobilité étudiante sortante (700 étudiants par an) ; quasi doublement du volume des bourses proposées. Chaque année, il y a 2 500 étudiants étrangers. Des actions visent à développer l'ouverture internationale de la recherche : mise en place d'un Bonus Qualité International de 160 000 €, internationaliser notre offre de formation, développer les programmes d'insertion universitaire, mieux accueillir les étudiants internationaux hors échanges (ils sont quasiment un millier par an), mieux associer les personnels et composantes, etc. [présentation PPT : pour plus d'information, les élus vous renvoient à l'intranet].

Les **élus EàT** interrogent le VP sur la dépense de la part variable en 2012 puisque le BQI n'était pas en place. Emmanuel Lesigne répond que l'argent a été réparti entre tous les labos. Pour 2013, c'est l'enveloppe de 10 % du budget qui sera affectée à ce BQI RI.

3. Technologies de l'information et de la communication

Franck Estay, VP délégué aux TIC. [présentation PPT : pour plus d'information, les élus vous renvoient à l'intranet]

JM Houpert interroge le VP sur l'utilisation des TIC dans les pratiques d'enseignement. F. Estay insiste sur le fait que les TIC n'ont pas vocation à se substituer aux enseignements, mais doivent accompagner et enrichir la relation qui se joue d'abord en cours. Deux personnes sont à la disposition des enseignants qui ont besoin de TIC pour des projets pédagogiques. J. Fabbri rapporte deux questions du conseil d'UFR SST : les collègues invités n'ont pas accès au système d'impression de l'université. Comment y remédier ? L'autre question touche au Data Center et au projet Calcul.

Les élus EàT interrogent le VP délégué sur la mise en place d'une politique d'un centre de ressource en informatique nécessaire à l'accompagnement de la recherche. Le VP délégué et le VP recherche renvoient vers le centre de calcul d'Orléans et vers les composantes.

4. Activités du PRES

Graziella Padovani, déléguée générale du PRES, présente le PRES. [présentation PPT : pour plus d'information, les élus vous renvoient à l'intranet].

La région Centre demande un schéma régional de l'enseignement supérieur pour qu'il soit présenté au PRES au CA de juillet. L. Vaillant veut mettre en place des groupes de

travail. Il rappelle également que le 13 mars se tiendront des élections au CA du PRES. Mais le PRES est appelé à disparaître car, dans le projet de loi de l'ESR, il est désormais question de communautés d'université, qui devront être mis en place dans l'année qui suit le vote de la loi. J. Fabbri interroge sur l'INSA Val de Loire, sa création et son impact sur les écoles d'ingénieurs, les parcours PEIP et l'UFR SST. L. Vaillant : l'INSA serait créé le 1^{er} janvier 2014 avec rentrée en septembre 2014. D'après L. Vaillant, il n'y aurait pas d'impact sur l'université de Tours.

Les élus EàT interrogent L. Vaillant sur la signature des contrats d'établissement, puisque le ministère veut baisser le nombre de ces contrats. L. Vaillant fait part de sa crainte concernant la réforme à venir : en effet, le ministère veut modifier les modalités de la contractualisation des universités et L. Vaillant insiste sur la nécessité de distinguer le contrat d'établissement de l'université avec l'État d'une convention qui serait faite avec les autres partenaires. **Les élus EàT** interviennent pour souligner combien en effet le projet de loi tel qu'il est présenté à ce jour (document du 8 février) est très inquiétant car il annonce une régionalisation de fait de l'enseignement supérieur, qu'il faut lier d'ailleurs à la future loi de décentralisation présentée par le ministre de l'Intérieur qui délègue aux Régions tout ce qui relève de l'orientation scolaire. **Les élus EàT** font remarquer qu'il est temps, dans la mesure où la loi n'est pas encore votée mais circule sous forme de projet, de peser sur les choix du gouvernement. À ce sujet, ils s'étonnent que le Président n'ait pas diffusé à l'ensemble des personnels de l'Université de Tours le courrier de la Ministre Mme Fioraso qui expliquait sa réforme : beaucoup de Président l'ont fait afin de permettre aux universitaires de s'emparer de ce sujet. Pour **les élus EàT** il y a urgence (car la régionalisation n'est pas le seul problème soulevé) à agir.

L. V. répond qu'il « attend avec impatience que les choses changent ». **Les élus EàT** insistent sur le fait qu'il ne faut peut-être pas attendre et qu'on n'obtiendra pas de modification du projet de loi sans un minimum de mobilisation de la communauté universitaire.

B. Wolf interroge L. V. sur la place de l'ESPE au sein du PRES. L. Vaillant a demandé que l'ESPE soit intégré au PRES. L'université d'Orléans souhaitait plutôt le rattachement à l'Université d'Orléans. Mais les choses semblent avoir évolué en faveur d'un rattachement au PRES. Par ailleurs un groupe de travail prépare un projet d'ESPE qui doit être déposé avant le 28 février.

Les élus EàT voudraient savoir si les personnels de l'IUFM ont été consultés ou non. Il semble que non...

Nadine Imbault enchaîne sur l'ESPE et présente ses missions, élargies par rapport à celles de l'IUFM. On commence à travailler sur les Masters MEEF, professionnels avec des mentions sur la base des métiers et non plus des disciplines, et disparitions des spécialités. Le disciplinaire n'interviendra qu'au niveau du parcours (supplément du diplôme). Le Master sera basé sur 5 blocs de compétences : discipline, didactique, recherche, contexte exercice du métier, stage.

Les élus EàT interviennent pour dire la catastrophe que constitue cette réforme : l'architecture des concours est modifiée au détriment de la part disciplinaire et sans que la professionnalisation ne soit renforcée puisque le concours, situé en fin de M1, ne sanctionnera pas une réelle pratique. Les Masters MEEF seront coupés de la recherche disciplinaire et cette réforme aura des conséquences y compris sur les inscriptions en thèse dans certaines disciplines. Bref, c'est de nouveau à une dégradation de la formation des enseignants que l'on assiste alors que les universitaires étaient vraiment demandeurs d'une réforme pour réparer les dégâts causés par la précédente réforme !

L. Vaillant répond que les Masters MEEF seront des masters Pro et qu'il faut séparer le Master des concours : ce seront les universitaires, grâce au Master, qui seront les garants de la qualité de la formation.

Les élus EàT répondent que c'est totalement illusoire : avec un concours placé au milieu du S2 du Master, tout le M1 sera contraint par le concours et le M2, essentiellement consacré au stage (1/2 service) ne permettra pas un approfondissement disciplinaire, encore moins une initiation à la recherche.

Un débat s'engage avec L. Cornu-Bernot et J.-M. Houpert sur la place de la recherche dans ces Masters.

Laurence Cornu-Bernot et Florence Alazard sont élues, au titre de représentant du CA, pour participer au groupe de travail qui suit l'installation de l'ESPE.

L. Vaillant annonce deux nouveaux chargés de mission : Alain Gueffier pour la révision des procédures de financement de la recherche ; Jean-Yves Le Guen pour le sentiment d'appartenance et le bien-être au travail.

5. Plafond d'emplois 2013

Le plafond a été relevé de 35 emplois, mais le choix a été fait de « déprécariser » + 14 emplois de BIATS et 5 d'enseignants-chercheurs (en fonction de la dotation des UFR : 2 PRCE pour les CRL, 2 ATER à l'UFR DESS, 1 EPU).

ML Demonet s'inquiète des ingénieurs de recherche qui ne seront jamais titularisés car ils sont de catégorie A.

Les élus EàT rappellent que ces questions ont déjà été débattues au CA de décembre, et que pour eux le compte n'y est pas en terme d'emplois. Ils interrogent le président sur le financement des « Sauvadet ». L. Vaillant : la loi Sauvadet permet de titulariser mais il reste du financement à la charge de l'université. Il faut en effet avoir une politique indemnitaire : c'est ce à quoi va servir aussi le relèvement de ce plafond d'emplois. **Les élus EàT** font remarquer que la déprécarisation ne va pas transformer le fonctionnement de l'université de Tours.

M. Gabette présente le plafond d'emplois : il est augmenté de 35 et le nombre de contractuels baisse de 35. Il présente également les emplois BIATS.

Vote : 3 abstentions.

Vote pour une chaire mixte CNRS en section 27 pour l'EPU. **Les élus EàT** interviennent pour faire remarquer qu'une étude dans le domaine des sciences de la terre a montré que ces chaires ne sont pas particulièrement efficaces : les collègues recrutés sur ces chaires ne publient pas plus que les autres, ne sont pas davantage intégrés dans les laboratoires. Plus généralement, ces chaires posent de graves problèmes statutaires et ne concourent pas à une paix sociale nécessaire dans les laboratoires.

Vote : 3 contre, 1 abstention.

Transfert de l'emploi d'un MCF de l'UFR SST vers l'EPU. Avis favorable à l'unanimité.

6. Plan de formation 2013

Le budget prévisionnel s'élève à 160 000 €.

J. Fabbri voudrait savoir quel est le nombre de personnes qui bénéficient de ces formations. Parler de « journées » de formation n'est pas suffisant. Il s'étonne aussi du petit nombre de demandes de VAE alors que beaucoup de collègues sont éligibles.

Les élus EàT font remarquer que les formations « management » laissent perplexes : leur sens n'est pas précisé et on peut s'inquiéter des formations « gestion du stress » dont on ne sait pas bien à qui elles sont confiées alors même qu'elles peuvent provoquer des dégâts sur les personnels. Ils font aussi remarquer que contrairement à ce qui est annoncé toutes les formations proposées ne font pas l'objet d'une évaluation après coup...

Vote : 2 abstentions.

7. Élection du VP délégué aux partenariats et à la valorisation

Christophe Demazière est proposé : 19 pour, un nul.

8. Modification des statuts de l'UFR Droit, Économie et Sciences Sociales

Vote : à l'unanimité.

9. Compte-rendu du CS du 22 janvier 2013

Le VP président précise que la délégation CNRS se mettra en place dans le cadre d'un dialogue plus efficace entre l'Université et l'organisme de recherche, afin d'identifier les thèmes sur lesquels il paraît important de miser.

Il est rappelé que le recours PES est expertisé par la Commission permanente puis transmis au Président.

L'appel d'offre Studium a été peu suivi par l'Université ; 2 nouveaux dossiers ont été acceptés.

Le statut des Pr. invités est modifié puisque la prise en charge sera dorénavant assurée par le perdiem pour dégager les 2 postes de fonctionnaires utilisés. Le tiers restant (sur les 154 000 euros affectés à cette opération) permettra de financer un post-doc chaque année.

10. Désignation du directeur du Service des activités industrielles et commerciales

Emmanuel Lesigne est proposé : approuvé à l'unanimité.

11. Convention modificative du GIP Observatoire des Sciences et Techniques

12. Compte-rendu du CEVU du 17 janvier 2013

Intitulé de licence, calendrier, groupe de travail sur les rythmes universitaires, licence de musicologie, etc.